

COMPTE RENDU SOMMAIRE

Réunion du Conseil Municipal

21 janvier 2013

PLU

Débat sur le PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable).

En présence de M^{me} Le Dé, Secrétaire de Mairie, M^{me} Roca, Chargée de mission du Cabinet d'études ARTELIA, Maître d'œuvre du PLU, et M^{elle} Hulmel, Chargée d'études Urbanisme de l'ADACL, au titre de l'assistance administrative et technique à maîtrise d'ouvrage du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.).

Objet : L'objectif de cette réunion était la présentation au Conseil Municipal, des enjeux et des orientations générales d'aménagement et de développement définies dans le P.A.D.D., pour être soumis à débat, conformément à l'art. L.123-9 du Code de l'Urbanisme.

Après une discussion d'une durée de plus de 1 heure 30, les Conseillers municipaux prennent acte de la tenue du débat sur le PADD au sein du Conseil Municipal.

N°2013-1-1 APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 18 DÉCEMBRE 2012

Le compte rendu de la séance du 18 décembre 2012 est adopté à l'unanimité.

N°2013-1-2 AVENANT A LA CONVENTION D'ADHÉSION SERVICE MEDECINE DU CDG 40

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, AUTORISE Monsieur le Maire à signer l'avenant n°4 à la convention citée ci-dessus.

CONVENTION DE SERVITUDE – INSTALLATION PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES – ENSEMBLE SPORTS ET LOISIRS

Monsieur le Maire informe l'assemblée que les conventions de servitude relatives à l'implantation d'une ligne électrique souterraine sur une parcelle de terrain appartenant à la commune, référencée D 613, permettant l'alimentation électrique des panneaux photovoltaïques implantés sur la toiture de l'ensemble sports et loisirs, doivent être publiées au bureau des hypothèques, aux frais d'ERDF.

N°2013-1-3 AMENAGEMENT DE LA RUE DE L'ABBE MEYRANX ET DE LA PLACE SAINT-BARTHELEMY – DEMANDE SUBVENTION AMENDES DE POLICE

Le Conseil municipal, à l'unanimité, décide, dans le cadre de l'aménagement de la rue de l'Abbé Meyranx et de la place Saint-Barthélémy, de demander au Conseil Général des Landes une subvention, aussi élevée que possible, au titre des amendes de police 2013.

N°2013-1-4 VOIRIE – AVENUE DU COMTE DE DAMPIERRE

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal, DECIDE de procéder à la réfection d'une partie de l'enrobé de l'avenue du Comte de Dampierre et ACCEPTE le devis présenté par COLAS SUD OUEST, d'un montant total de 6 912,88 € TTC. Les crédits afférents seront prévus au budget.

DIVERS / INFORMATIONS

- Repas des aînés - Monsieur le Maire remercie les conseillers municipaux pour avoir assuré le service.
- Vœux 2013 – Monsieur le Maire remercie les conseillers municipaux pour leur aide et leur présence à cette cérémonie.

- SDIS - Participation 2013 au Service Départemental d'Incendie et de Secours : 21 850,70 €.
- FEC 2012 - La subvention relative à l'équipement de la cuisine de la salle des fêtes a été perçue : 5 737,20 €.
- Téléphone satellitaire - La subvention versée par le Centre de Gestion a été perçue : 385 €.
- Région Aquitaine - Information sur la Journée de l'Europe organisée le 9 mai 2013.
- Rythmes scolaires - Les communes devront passer à 4,5 jours d'école par semaine à la rentrée de septembre 2013. Par dérogation, à demander avant le 1^{er} mars 2013, ce passage à 4,5 jours pourra être repoussé à la rentrée de septembre 2014. Madame Christine FUMERO, Présidente du SIVU scolaire Cazères – Le Vignau – Lussagnet soulève le problème de l'encadrement des enfants qui devront rester à l'école sous la responsabilité des municipalités : il faudra trouver du personnel qualifié sur une courte durée et tous les jours scolaires. Cela engendrera des dépenses supplémentaires importantes.
- Sectorisation collège - Lors d'une réunion organisée le mardi 16 janvier 2013, en présence de :
 - Monsieur Cabé (Maire d'Aire-sur-l'Adour et vice-président du Conseil Général des Landes),
 - Monsieur Dufourcq (Maire de Grenade-sur-l'Adour, conseiller général),
 - des membres de l'APE du RPI de Cazères/Le Vignau/Lussagnet,
 - des élus du SIVU scolaire de Cazères/Le Vignau/Lussagnet,
 - du principal du collège de Grenade,
 - du proviseur du collège d'Aire,
 - des représentants des services concernés du conseil général (éducation, transports scolaires...),
 - de la FCPE,

les services du conseil général ont confirmé que les élèves du Regroupement Pédagogique Intercommunal Cazères / Le Vignau / Lussagnet seraient automatiquement orientés sur le collège d'Aire, lors de la prochaine rentrée en 6^{ème}. Les raisons invoquées sont la surcharge des classes du collège de Grenade et les places disponibles sur celui d'Aire.
- Local ACCA / chambre froide - Le groupe réfrigération est en défaut, c'est un problème de compresseur qui n'est pas réparable.
- Formation agents – Monique Dupouy, chauffeur du bus scolaire, a suivi une formation complémentaire obligatoire (FCO), nécessaire pour conduire le car : coût : 604,88 € TTC. David Duviau, chauffeur suppléant, devra suivre une Formation Initiale Minimum Obligatoire (FIMO).
- Monsieur Eric Zamprogna, 1^{er} adjoint, informe sur :
 - SICTOM – le dossier « réunion référents » peut être consulté en mairie ;
 - GRDF – il informe que les agents du service technique participeront à une réunion sur les DICT, organisée le 18/12/2013. Il propose l'achat d'un détecteur de réseaux enterrés.
- Maison « HARNIST » - Monsieur le Maire informe l'assemblée de la volonté d'un des copropriétaires d'acquiescer ce bâtiment afin d'y faire 2 ou 3 logements.

L'ordre du jour étant clos, la séance est levée à 23 h 10.

Fait à Cazères-sur-l'Adour, le 28 janvier 2013.

Le Maire,

Francis DESBLANCS